

7ème réunion du collectif d'habitants biodiversité
Quartier Zola – Square Schoelcher
Vendredi 29 septembre 18h30 - 20h

Présent.es : Laure, Marion, Pascaline, Benoît, Élisabeth, Benoît, Isabelle VANHEE (Ligue85), Katy PERREAU (Ligue 85)

Cette rencontre a été l'occasion de mettre collectivement les mains dans la terre pour tailler certaines plantes qui en avaient besoin.

Un habitant du quartier nous a rejoint lors de ce temps, en questionnant un éventuel projet de compostage collectif. Il est intéressé par le collectif et par la rencontre du 2 octobre avec les acteurs locaux.

Nous avons ensuite refait le point sur le projet de jardin partagé et participatif avant le temps d'échange prévu le 2 octobre avec les acteurs locaux.

Rencontre du collectif biodiversité avec les acteurs locaux
Quartier Zola – Square Schoelcher
Lundi 2 octobre 17h30 - 19h

Présent.es : Marion (habitante), Benoît (habitant), Élisabeth (habitante), Benoît (habitant), Dimitri (habitant), Emilie BAHUAUD KAHRA (directrice MQ Pont Morineau), Anne-Lise TYRTOFF (« Chargée de mission paysage et alimentation » à la ville), Nadia PERRIN (Responsable de Service « Vie des Quartiers et Démocratie Participative » à la ville), Isabelle VANHEE (Ligue85), Katy PERREAU (Ligue 85)

Présentation du projet

Les membres du collectif présents lors de la rencontre ont pu présenter auprès des partenaires locaux leur projet en lien avec la préservation de la biodiversité : **réinvestir les jardinières, et quelques espaces alentours, pour lancer un jardin participatif et partagé.**

Leurs souhaits sont de :

- « - remettre la nature au centre du square*
- réutiliser les bacs qui jusqu'à présent ne l'étaient plus*
- déborder sur des espaces alentours (sans gêner les autres usages et usagers) pour montrer que la nature ne se limite pas aux bacs*
- créer quelque chose de joli mais également qui soit un outil de sensibilisation, notamment des plus jeunes*
- être un lieu ouvert, où la cueillette peut se faire en accès libre*
- être un jardin participatif, support d'animations ludiques, pédagogiques et qui créent du lien social entre les habitant.es du quartier »*

Cet espace n'a pas d'ambition nourricière pour le quartier, au regard de la surface dédiée.

Temps d'échanges avec les professionnelles

- Naissance des bacs / jardinières

Mme BAHUAUD-KAHRA rappelle que les bacs ont été installés au square Schoelcher sur volonté de la ville mais qu'à l'époque il n'y avait pas de collectif qui s'était manifesté pour les entretenir. L'entretien avait alors été délégué à la MQ qui avait fait des demandes (en 2016) pour disposer de moyens qui permettraient de faciliter la participation et l'implication des habitant.es dans l'entretien : accès à l'eau pour arrosage, outils, local de stockage du matériel. La demande avait été budgétée mais depuis aucune réponse n'a vraisemblablement été

apportée par la ville, et aucune installation ni aucun moyen n'a été mis à disposition de la MQ et des habitant.es. La MQ demande que la ville engage des moyens maintenant qu'il y a une volonté des habitant.es et un investissement, afin que le collectif puisse continuer à se mobiliser et à agir dans de bonnes conditions. Mme PERRIN indique que des réponses seront apportées aux demandes.

Mme TYRTOFF précise qu'elle n'avait jamais eu connaissance des demandes de la MQ et du projet de relance des bacs avant les premiers échanges pour planifier cette rencontre.

- Formalisation du projet collectif

- **Nécessité de formalisation du projet collectif** car il y a occupation du domaine public et que dans ce cas il doit y avoir une liaison juridique entre le collectif et la ville. Pour cela, le collectif doit choisir une forme juridique, soit en se constituant en association, soit en se rattachant à la maison de quartier Pont Morineau. Se rattacher à la MQ permet d'avoir un soutien, notamment pour les démarches (comme les commandes). Mme BAHUAUD-KAHRA indique que si le collectif souhaite se rattacher à la MQ, pour devenir une activité de la maison de quartier, il faudra en faire la demande pour que ce soit évoqué en réunion de comité directeur ou bureau.

- Quelle que soit la forme juridique choisie par le collectif, des aides financières de la ville sont possibles pour soutenir le projet. La ville de la Roche sur Yon mène actuellement une réflexion sur l'accompagnement des jardins partagés sur le plan financier.

- La ville insiste sur le **besoin de percevoir un collectif qui souhaite se mobiliser de façon pérenne**, quelle que soit la forme prise par le jardin partagé, afin de ne pas engager des moyens matériels et financiers vains. Après formalisation du projet et du collectif, la ville pourra apporter des réponses sur les possibilités d'actions des habitant.es sur cet espace. Si le collectif se maintient, les aides devraient également suivre au fur et à mesure.

Il existe un guide des jardins partagés rédigé par la ville de la Roche sur Yon, accessible via ce lien :

https://www.larochesuryon.fr/fileadmin/user_upload/2-Services-infos_pratiques/Environnement/Jardins/partages/guide-jardin-partage-vdef-29-08-19.pdf

Le collectif pourra y trouver de nombreux conseils pour définir son projet, s'organiser, se faire connaître etc.

- Espaces et cultures

- Aucune analyse des sols ne sera faite par la ville. Le square Schoelcher est un terrain qui a été remblayé, il n'y a donc pas de souci normalement sur les 50 premiers centimètres du sol. Il est possible d'amender le sol pour l'enrichir.

- **Essayer d'adapter au mieux les plantations au site existant.** Les bacs permettent notamment d'envisager des cultures en hauteur accessibles au plus grand nombre, qui vont avoir tendance à sécher un peu mais qui peuvent être paillées pour tenter de retenir l'eau dans le sol.

Sur ce point le collectif pense avoir **besoin d'un accompagnement technique** pour établir un plan de cultures adaptées, etc, ce que la Ligue de l'enseignement s'engage à apporter dans le cadre du dispositif « Mon quartier, espace de biodiversité ». Il est par ailleurs rappelé que le dispositif « Mon quartier, espace de biodiversité » se termine au mois de juin 2024. Les collectifs d'habitant.es seront accompagnés jusqu'à cette période, de sorte à **devenir autonomes** avant la fin du dispositif pour pouvoir poursuivre leurs actions de manière pérenne après juin 2024.

- La ville conseille également de **nouer des liens avec les autres jardins partagés** (Golly, Pyramides, Poilus, Liberté, etc) pour se former, pour partager leurs retours d'expérience, pour aider à se structurer, pour faire réseau. Les contacts utiles sont à la fin du guide, Katy en a quelques-uns aussi.

- Il est conseillé de **contacter M. Christian RAUTUREAU et M. Jean-Paul GUEDON pour voir dès à présent la zone d'espace vert qui peut être laissée à disposition** / à la gestion du collectif, et acter également les espaces non tondus pour préserver la biodiversité. La **gestion des déchets verts** est aussi à aborder avec eux.

- A ce jour, les fruitiers du quartier ne sont pas entretenus / pas taillés. Si le collectif se fait accompagner d'un professionnel jugé compétent par la ville, il est possible de se saisir de leur entretien, en étant bien en lien avec la ville en amont et en cartographiant les arbres entretenus. Une demande de prestations peut être faite dans le cadre des enveloppes de quartier pour être accompagnés sur ce plan (financer des ateliers pour apprendre avec un professionnel).

- Communication

- Possibilité de demander à rédiger un article dans le Roche +. Katy en avait fait la demande au mois de juin mais sans réponse à ce jour, elle relance.
- Le conseil citoyen du quartier réfléchit actuellement à l'installation de panneaux de sensibilisation sur les déchets. Si le collectif de jardinier.es souhaite y contribuer c'est possible.
- Mme TYRTOFF insiste sur le fait d'être reconnu comme légitimes quand on taille les arbres ou que l'on jardine (au moyen de panneaux par exemple), pour que les habitant.es du quartier ne se disent pas que n'importe qui peut tailler / « couper les arbres ».
- Il n'est pas forcément nécessaire d'informer les bailleurs sociaux du projet, sauf si souhait d'installer une cuve de récupération d'eau sur leurs bâtiments, mais ils peuvent être une aide dans la diffusion de l'existence du collectif auprès de leurs locataires. Katy a les contacts de certains bailleurs du quartier.

- Questionnement sur la gestion des biodéchets via un composteur collectif

C'est auprès de M. Jean-Marc LANDEAU qu'il faut demander des renseignements. A la connaissance de Mme TYRTOFF, il n'y a pas de projet de pavillon de compostage sur le quartier. Mme TYRTOFF indique toutefois qu'il est possible d'installer des composteurs collectifs quand il y a un jardin partagé dans un quartier, et qu'il faut qu'ils soient accessibles facilement pour que Graine d'ID puisse réaliser le brassage.

La ville attire l'attention sur le fait de **bien choisir son projet prioritaire** (jardinage ou compostage) pour ne pas se disperser et ne pas s'épuiser.

Clôture

Les points suivants ressortent de cette rencontre :

- Le projet est maintenant bien connu des techniciennes de la ville ;
- Il est possible de continuer à jardiner dans les bacs, mais nécessaire de formaliser le projet et le collectif auprès de la ville pour pouvoir bénéficier d'aides (trouver une forme juridique puis établir une liaison juridique avec la ville) ;
- Commencer à jardiner en s'adaptant au mieux au site existant, en tenant compte des contraintes matérielles (eau, outils et stockage), humaines (trouver une organisation qui convienne à toutes et tous), financières ;
- Contacter M. Christian RAUTUREAU et M. Jean-Paul GUEDON pour acter les espaces verts à entretenir par la ville et par le collectif ;
- La Ligue s'engage à apporter un soutien au collectif pour l'aider à se lancer sur le plan technique ;
- Communiquer sur l'existence du projet pour fédérer d'autres habitant.es.

Prochaine réunion du collectif le vendredi 17 novembre 18h30 à 20h à la MQ Pont Morineau

Clôture à 19h

Rappel : Rencontre des acteurs impliqués sur le dispositif « Mon quartier, espace de biodiversité » jeudi 19 octobre

Rencontre « **Mon quartier, espace de biodiversité : bilan et perspectives** » le **jeudi 19 octobre** de 9h30 à 12h à la Ligue (41 rue Monge). L'idée est de faire le bilan avec l'ensemble des partenaires du projet (professionnels et collectifs d'habitants) mais aussi d'évoquer la suite du dispositif. Vous êtes bien sûr convié.es au titre du collectif Zola et pouvez vous inscrire via ce lien : <https://framadate.org/qyHypcIDST8hgHhs>